

Création d'une période de formation

Cette option est disponible à partir du menu principal, aux compte "Rédacteur de convention" ou supérieur.



La création d'une période se réalise en 5 parties distinctes: Sélection de l'entreprise, Sélection de l'élève, Sélection de la période de formation, Sélection du professeur référent, Saisie des horaires.

Sélection de l'entreprise

The screenshot shows a step titled 'Sélection de l'entreprise'. It includes a search bar labeled 'Recherche d'une entreprise' with the placeholder 'Raison sociale, Ville, Numéro de téléphone' and a 'Valider' button. Below the search bar is a list of five steps: 'Sélection de l'élève', 'Sélection de la période', 'Sélection des professeurs référents', and 'Saisie des horaires de formation'. Each step has a red circular icon with a white question mark to its right. At the bottom right of the interface is a 'Réinitialiser la PMP' button.

Pour sélectionner l'entreprise, un champs de texte en liaison avec la base de donnée permet d'insérer la raison sociale, la ville, ou le numéro de téléphone.

A partir de trois caractères, une liste déroulante réalisée à partir de ces trois caractères sera proposée.

¹⁾

Il est possible d'affiner la sélection en complétant la série de caractères.

Si l'entreprise n'existe pas dans la base, il sera nécessaire de [la créer](#) avant de revenir à ce menu.

Si l'entreprise dispose de plusieurs site de production, une fenêtre intermédiaire permet la sélection du site de formation de l'élève.

Une fois l'entreprise sélectionnée, une fenêtre de confirmation apparait, avec les renseignement principaux, et permet de valider l'entreprise.

Cette fenêtre permet aussi la sélection du responsable et du tuteur de l'élève dans l'entreprise.²⁾

Si la personne insérée dans la base n'est pas responsable ou tuteur, il est possible d'insérer un autre collaborateur à la formation, directement à partir de cette fenêtre.

En cas d'erreur, il est possible de changer l'entreprise ou le site de production.

L'accès à la rubrique suivant se fera automatiquement après le choix du responsable et du tuteur.

Sélection de l'élève

Identique à l'entreprise, la sélection de l'élève se fait à partir de trois caractères présent dans son nom ou prénom.

Entrepris : ACIAL

Sélection de l'élève

Rechercher un élève

Nom, prénom

Valider

Sélection de la période

Sélection des professeurs référents

Saisie des horaires de formation

Réinitialiser la PFMP

Une fois sélectionné, une fenêtre permet la validation ou modification des renseignements de l'élève. En cas d'erreur, il est possible de changer d'élève.

Entrepris : ACIAL

Sélection de l'élève

Section : Première EElectrotechnique Energie Equipements Communicants

TELEEC

Nom : Bolduc

Prénom : Porter

Né le dimanche 29 mai 1994

20 ans 11 mois 20 jours

Elève majeur

Adresse :

24 place Maurice-Charreter

28000 - CHARTRES

Téléphone fixe : 02.54.76.81.62

Portable famille:

Portable élève: 06.84.07.59.61

Adresse Mail : PorterBolduc@einrot.com

Changer de stagiaire

Modifier

Valider

Sélection de la période

Sélection des professeurs référents

Saisie des horaires de formation

Réinitialiser la PFMP

Sélection de la période

Période 1 : Du lundi 24 novembre 2014 au samedi 20 décembre 2014 - Période de formation en milieu professionnel
Accepté dans l'entreprise : La Vie Claire - Croq' Nature

Période 2 : Du lundi 01 juin 2015 au samedi 27 juin 2015 - Période de formation en milieu professionnel

Création d'une période de formation individuelle

Type de formation : Période de formation en milieu professionnel

Période du [] au []

Nombres de jours de formation : []

Valider

Sélection des professeurs référents

Saisie des horaires de formation

Réinitialiser la PFMP

La fenêtre de sélection des périodes se décompose en deux parties:

Les périodes de la section.

Dans cette zone apparaît les périodes prévues pour la section, un bouton radio permet la sélection d'une des périodes.

Si une formation à déjà été validé, le bouton est indisponible pour la date, et l'entreprise qui accueille l'élève est affichée, évitant ainsi les doublons de période.

Les périodes individuelles.

Il est possible d'insérer une période de formation individuelle en choisissant les dates de début et de fin.

Le programme calcule alors automatiquement le nombre de jours.³⁾

Le sélecteur "type de formation" renseigne sur la nature de la période individuelle (période de rattrapage, réorientation...).

<note importante> test </note>

¹⁾

Seule des 10 premières entreprises trouvées sont affichées afin de ne pas surcharger la fenêtre de sélection

²⁾

renseignements obligatoires sur la convention de stage

³⁾

Les jours fériés sont décomptés du calcul

From:
<https://wiki.pfmp.fr/wiki/> - **PFMP**



Permanent link:
https://wiki.pfmp.fr/wiki/doku.php?id=creation_d_une_periode&rev=1431863917

Last update: **2015/05/17 13:58**